



RÉUNION DU BUREAU

Lundi 5 février 2024

Présents : Magalie ANDRIEUX, Florence BROUSSARD, Jean-François LABOURDETTE, Philippe LACOMBE, Alain MARCQ, Dominique STOLL, Magali BOYER (directrice)

Excusé : Sylvain MICHELET

1. Accompagnement des clubs

Dans le cadre de l'accompagnement des clubs, le Bureau, représenté par Sylvain MICHELET, Philippe LACOMBE, J-F LABOURDETTE et Alain MARCQ, a rencontré une mairie pour analyser en commun avec le club concerné les difficultés et les solutions envisageables, par rapport à des problèmes financiers, des questions de jeunes jouant sans licences, et des graves incivilités sur et autour des terrains.

Plus généralement :

- pour les clubs qui rencontrent des difficultés de trésorerie : il leur est instamment demandé de répondre aux questions et demandes de précisions du District et des municipalités, pour tenter de résoudre les problèmes ensemble. Dans le cas d'espèce, face à une absence de réaction du club, une ultime lettre de relance lui sera adressé sur sa messagerie officielle,
- pour les clubs qui se mettent en infraction par rapport à des joueurs sans licences, et plus particulièrement des jeunes, les dossiers seront systématiquement instruits par la Commission de Discipline, d'autant que les feuilles de matchs seront désormais à remplir. En outre, les clubs peuvent être confrontés à des questions de responsabilité civile et pénale,
- et pour les incivilités, dont une très grave agression d'une jeune joueuse licenciée par un jeune non licencié lors d'une rencontre, cette situation va faire l'objet d'une plainte au pénal, et le District sera vigilant par rapport aux décisions du club concerné, en réclamant au minimum l'interdiction des personnes incriminées.

Par ailleurs, un dossier de conflit relationnel entre une municipalité et un club va conduire très prochainement à la tenue d'une réunion tripartite, à laquelle le District va participer pour y jouer un rôle de médiation.

Enfin, à la suite d'un problème interne à un club entre son Bureau et deux licenciés, une saisine du Bureau National France Victimes a été faite, avant d'éventuelles poursuites pénales.

Le District est appelé à informer cette structure nationale des mesures prises dans cette affaire au plan local. Une réponse va être faite.

2. Fonctionnement du District

Le Bureau a évoqué les discussions vives lors de la réunion des arbitres en formation plénière du 2 février dernier, à laquelle Jean-François LABOURDETTE a participé, et au cours de laquelle il est intervenu. Un arbitre a par ailleurs saisi par écrit le District.

Un dialogue avec les membres de la CDA va s'engager pour apaiser le problème.

3. Divers

- Coupe nationale espoirs para-foot (sport adapté) : une réunion à laquelle participeront Philippe LACOMBE et Benoît MARTINAUD, va se tenir le 8 février prochain pour l'organisation de cette manifestation,
- le tournoi organisé avec la LICRA va être finalisé par Benoît MARTINAUD, lors de la réunion préparatoire du 19 février prochain,
- nettoyage des équipements des sélections jeunes du District : après examen des devis, le pressing SÉGUY, au Passage d'Agen, a été retenu,
- candidature de Mme Sandra ROMANO aux fonctions de déléguée : le Bureau émet un avis favorable au vu du CV de la candidate, sous réserve de validation par la Commission des Délégués, qui va la rencontrer,
- le classement du challenge du fair-play, à la date du 31 décembre 2023, est validé par le Bureau, et peut être diffusé aux clubs,
- la FFF et la LNF vont présenter à l'ensemble des Ligues et Districts l'outil d'accompagnement des clubs dans le cadre de leurs projets d'animations mis en place autour des JO 2024 ; Magali BOYER va participer à une visio le 15 février prochain,
- une demande de dotation pour un tournoi organisé par une institution privée a été réceptionnée : en raison du très grand nombre de demandes similaires, le District va rappeler qu'il ne participe qu'aux manifestations organisées par des clubs, ou à vocation départementale,
- pour rappel : le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne a transmis directement au club les dossiers d'aides à l'emploi sportif.

La prochaine réunion du Comité de Direction se tiendra le mercredi 28 février 2024 à 19h.

La prochaine réunion du Bureau se tiendra le lundi 4 mars 2024 à 12h00.

« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique (juridique@lfn.fff.fr) ».

Agen, le 12 février 2024

**Pour le Président du District absent,
Le Vice-Président**

Philippe LACOMBE

Le Secrétaire Général

Dominique STOLL